

Plan de continuité pédagogique

Ce document propose des mesures d'organisation dans le cadre d'un plan de continuité pédagogique dans le cas où les établissements devraient être fermés en raison du confinement de secteurs géographiques (clusters) et faire face à des situations empêchant momentanément des élèves de se rendre à l'école. Les équipes pédagogiques peuvent utiliser les nombreux outils mis à disposition dans la région académique, et notamment dans l'ENT Eclat-BFC.

Les ressources à votre disposition

Un point d'entrée unique : l'ENT ECLAT-BFC

L'ENT Eclat-BFC, lorsqu'il est mis à disposition de votre école ou établissement, est le point central pour organiser la communication et la mise à disposition des ressources.

Il donne accès aux services et ressources numériques de l'Éducation qui permettent des apprentissages à distance. Il est d'ores et déjà mobilisé dans les pratiques des enseignants et dans la communication avec les élèves et leurs familles. Il permet ainsi de maintenir le lien entre l'élève, l'enseignant et la classe.

À l'aide d'une simple connexion internet, il est possible à l'élève absent d'accéder aux mêmes ressources que ses camarades en classe, en direct ou en différé.

L'ENT est également le point d'accès au Médiacentre, lieu où se trouvent les ressources mises à disposition par le ministère, mais aussi de ressources acquises par l'établissement.

L'enseignant, lui-même empêché momentanément de se rendre dans son établissement, pourra également accéder aux outils proposés lui permettant ainsi de continuer d'exercer à distance.

Ressources pour la prise en main d'ECLAT-BFC :

<https://ac-besancon.eclat-bfc.fr/extranet/espace-formation-ent/>

En cas d'absence d'ENT, les écoles et établissements pourront trouver des solutions alternatives dans les hébergements académiques de **blogs** ou dans l'utilisation des **clouds académiques**.

Ressources pour les solutions alternatives :

<https://e-tuto.ac-besancon.fr/category/ress-alt/>

Les ressources pédagogiques

L'offre dédié du CNED

Le CNED propose des parcours et ressources adaptés à chaque niveau d'enseignement. Les enseignants sont invités à s'y référer pour élargir les possibilités de mise en activité des élèves. Des kits de présentation, notice d'information, démonstrations et tutoriels sont mis à disposition par le CNED aux professeurs concernés lors de leur connexion. L'entrée privilégiée au regard de la durée de deux semaines est de s'appuyer sur la progression de chaque classe, les ressources proposées par l'enseignant de la classe et les ressources mises à disposition par le CNED.

Les établissements auront la possibilité de créer des classes virtuelles pour l'ensemble des personnes ayant créé un compte avec le profil enseignant et une adresse académique. Ainsi, chaque enseignant pourra par l'intermédiaire de cet outil faciliter l'organisation de l'enseignement à distance. Le directeur d'école pourra, le cas échéant, en fonction du nombre de classes virtuelles et sur la base de l'emploi du temps ordinaire des élèves, préciser les horaires des classes virtuelles ainsi mises en place.

Les créations de compte pour l'ensemble des personnels concernés et l'ensemble des élèves sont totalement libres, elles se font par l'intermédiaire d'un formulaire. Il convient d'accompagner cette démarche en vérifiant notamment qu'aucune famille ne soit en difficulté avec ce mode d'accès.

Les ressources liées à l'offre du CNED seront mise à votre disposition uniquement si votre école ou votre établissement scolaire venait à être fermé.

Vous serez alors contacté directement par les services académiques.

Les ressources soutenues par le ministère

Les banques de ressources numériques pour l'École (BRNE)

Les banques de ressources numériques pour l'École (BRNE) offrent aux professeurs et aux élèves des ressources (contenus et outils) pour enseigner et apprendre.

Les Banques s'adressent à tous les professeurs du premier et du second degré. Les professeurs bénéficient gratuitement de l'ensemble des contenus et des services pédagogiques (boîte à outils pour composer des activités numériques interactives) soit en s'inscrivant à l'aide de leur adresse professionnelle académique pour bénéficier d'un accès, soit via l'ENT de leur établissement.

En savoir plus sur les BRNE :

<https://eduscol.education.fr/cid105596/banque-de-ressources-numeriques-pour-l-ecole.html>

ÉTINCEL, des ressources pour les enseignements généraux, technologiques et professionnels

La plate-forme propose des ressources numériques (animations, jeux sérieux, vidéos) et de nombreux scénarios pédagogiques. Ceux-ci sont tous modifiables pour que l'enseignant puisse les adapter à ses élèves.

Pour les enseignements généraux, les situations et les ressources pédagogiques se situent dans un contexte ou une problématique industrielle. Il s'agit essentiellement de modélisations.

Pour les enseignements technologiques et professionnels : des études de cas, des situations professionnelles authentiques, s'appuyant sur la réalité industrielle sont proposées.

En savoir plus sur Etincel :

<https://www.reseau-canope.fr/etincel/>

Éduthèque, un portail de ressources de grands établissements publics à caractère culturel et scientifique

Le portail [éduthèque](https://edutheque.fr) s'adresse à **tous les enseignants du premier et du second degré** qui peuvent s'inscrire sur le portail à l'aide de leur adresse professionnelle. Il fournit librement aux enseignants et leurs élèves un **accès gratuit** et sécurisé à plus de **80 000 ressources numériques pédagogiques issues d'offres de grands établissements publics à caractère culturel et scientifique** : images, vidéos, fichiers audio, animations, textes, maquettes animations 3D mais aussi des fonctionnalités dédiées et des supports pédagogiques proposés par les partenaires du ministère.

En savoir plus sur Éduthèque :
<https://edutheque.fr>

La plateforme Pix

Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier les compétences numériques à destination de tous, collégiens, lycéens, étudiants, professionnels et plus généralement tous les citoyens. L'accès des élèves à Pix se fait depuis le médiacentre de l'ENT de l'établissement scolaire.

Pix permet de tester en autonomie 16 compétences numériques réparties dans 5 domaines. Il est possible de proposer son utilisation aux élèves dès le cycle 4.

En savoir plus sur Pix :
<https://pedagogie-numerique.ac-besancon.fr/pix/>

Quelques exemples de ressources ouvertes à tous

- [Les fondamentaux](#) : des films proposés par Réseau Canopé.
- [Apprendre avec le jeu numérique](#) : des activités pédagogiques ludiques
- [Calcul@tice](#) : une série d'exercices d'entraînement en calculs mathématique du CP à la 6e proposée par l'académie de Lille.
- [Mathador](#) : une collection de jeux de calcul mental à partager entre élèves et en famille (par Réseau Canopé).

Les activités à distance

Remarque préalable : Lorsque les élèves travaillent depuis leur domicile, ils le font avec un matériel que nous ne maîtrisons pas (smartphone, tablette, ordinateur). Cette diversité de matériels utilisables offre une certaine souplesse mais induit aussi quelques contraintes :

- Il est plus aisé de produire des photographies, de l'audio ou de la vidéo plutôt que du texte avec un smartphone ;
- Si les consignes et ressources mises à disposition sont textuelles, on privilégiera le format pdf qui est facilement lisible sur tout type matériels.

Proposer un apprentissage efficace nécessite de s'intéresser non seulement aux ressources mises à disposition, mais aussi aux activités proposées aux élèves

Nous proposons de classer ces activités en 5 catégories :

Tester

L'activité de test a pour objectif l'amélioration de la compréhension, elle est formative. Elle doit se faire sans avoir accès aux documents ressources. Elle peut prendre une des formes suivantes :

- se remémorer un contenu ;
- répondre à des questions ouvertes ou fermées ;
- reconnaître des éléments présentés parmi une liste.

Les outils numériques mobilisables pour ce type d'activités sont les formulaires (Eclat-bfc, framaforms) ou certaines activités interactives fournies par H5P (dans Eclat-BFC), Learning apps, Educaplay, etc.

Questionner

Il s'agit d'inciter explicitement les élèves à formuler des commentaires lors de l'étude d'un document. Cela permet de relier les informations présentées aux connaissances antérieures.

Plusieurs outils peuvent être mobilisés pour cela :

- Des outils de communication, questions-réponses (Forum, pad, etc.)
- Des outils d'annotation de documents (lecteurs pdf, traitements de texte, etc.)
- Des outils pour réaliser des vidéos interactives (H5P, Learning apps)

Résumer / reformuler

Cela consiste à restituer les idées principales d'un document en utilisant ses propres mots, par l'intermédiaire de mots-clés ou de phrases, oralement ou par écrit, le document d'origine étant toujours accessible.

Les outils utiles sont ceux qui permettent de traiter du texte (traitement de texte, pad, blog) et de réaliser des enregistrements audio (Eclat-BFC, smartphones, etc.)

Comparer

Faire réaliser un tableau de comparaison est particulièrement bénéfique pour les élèves les plus en difficultés. Il peut être utile de guider ceux-ci en leur fournissant les concepts à comparer et les critères associés.

L'outil devoir de l'ENT Eclat-BFC est mobilisable pour cette activité, ainsi que les outils en ligne Framacalc ou Framemo.

Schématiser / Tisser des liens

Faire réaliser des cartes conceptuelles (ou cartes mentales) aux élèves permet de mettre en évidence les liens entre différents concepts sous forme graphique. C'est une activité efficace mais coûteuse en temps. Il peut être utile de prévoir une progression dans la complexité des cartes mentales à réaliser si les élèves n'ont pas auparavant été habitués à ce type d'activité.

Des applications en ligne ou hors ligne existent : Xmind, Framindmap, etc.

Plus d'informations sur les cinq types d'activités :
<https://www.innovation-pedagogique.fr/article6516.html>

ACCOMPAGNEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DU NUMERIQUE POUR L'EDUCATION

L'accompagnement proposé par la DRNE fait partie intégrante du collectif mobilisé pour vous aider dans la continuité pédagogique.

Vous pouvez nous contacter :

- Par le centre de service académique ABiTOP, pour les directeurs d'école, inspecteurs, ERUN, RUPN et chefs d'établissement : <https://abitop.ac-besancon.fr>
- Par e-mail : ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr
- Par téléphone :
 - Site de Besançon : 03 81 65 73 81 – 06 76 62 71 52
 - Site de Dijon : 03 80 44 88 66

Lorsqu'une école ou un établissement est fermé, la DRNE identifie au sein de son équipe un référent, contact privilégié de cette école ou établissement. Il sera à votre disposition pour convenir avec vous des modalités d'accompagnement les plus appropriées à votre contexte, notamment en recourant à des classes virtuelles.